Présentation de la conférence

Le véhicule autonome et connecté est aujourd'hui au cœur de nombreuses préoccupations :

- celles des scientifiques à qui il est demandé d'imaginer les usages et de lever les verrous scientifiques
- celles de l'industrie automobile qui doit repenser ses modèles et fabriquer un produit nécessairement parfait qui répondra à toutes les sollicitations en termes d'efficacité et de sûreté
- -celles du grand public pour qui il sera un changement radical dans la façon d'utiliser un véhicule qui se maitrisera lui-même, l'utilisateur devenant largement passif
- -celles des décideurs publics pour qui il peut être une solution aux problèmes de sécurité routière en même temps qu'un challenge majeur sur les infrastructures de transport et pour l'organisation du transport urbain
- -celles des juristes qui s'interrogent sur la multitude de problèmes de codification, de responsabilité, de confidentialité que posent ces drôles de machines

C'est pourquoi la Société de Législation Comparée s'est associée à MINES ParisTech pour, face à ces problématiques, réunir les différents acteurs de ce sujet majeur pour faire le point avec eux et réfléchir à un avenir qui nous est commun.